



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 25/11/2021

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes Tous mobilisés

Les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes constituent une violation des droits de l'homme et sont la manifestation des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

Pour combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles et promouvoir la culture de l'égalité, l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause du quinquennat.

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, est l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis le Grenelle de lutte contre les violences conjugales de 2019 et de réaffirmer l'engagement des acteurs locaux aux côtés de l'État, pour éliminer la violence envers les femmes.

Cette journée sera ponctuée à La Réunion de trois temps forts :

- le lancement de web-reportages portant sur les acteurs de prise en charge des victimes de violences conjugales,
- la présentation de kits de première nécessité destinés aux femmes et enfants,
- l'inauguration d'un espace d'accueil, d'information et d'orientation au centre commercial « E.Leclerc Les Terrass» de Saint-Joseph.

Les principales avancées de la politique locale de lutte contre les violences conjugales

Les mesures issues du Grenelle de lutte contre les violences conjugales déclinées localement depuis 2019 ont permis la libération de la parole des victimes et le développement de l'écoute des professionnels.

Des évolutions notables en sont l'illustration :

- Une amélioration de l'accueil et de la prise en charge des victimes par les services de police et de gendarmerie

Les forces de l'ordre jouent un rôle déterminant dans le traitement des situations de violences intrafamiliales. Afin d'améliorer la prise en charge des victimes, des sessions de formation dédiées aux policiers et gendarmes ont été organisées. Par ailleurs, 49 référents violences intrafamiliales (VIF) ont été désignés en gendarmerie et 8 en commissariat de police.

Parallèlement, la préconisation issue des travaux du Grenelle visant à renforcer le binôme forces de l'ordre et intervenants sociaux (ISCG) sera pleinement opérationnelle dans quelques semaines grâce au soutien de l'État et du Conseil départemental. Ce sont ainsi 15 travailleurs sociaux qui seront positionnés en commissariat et en gendarmerie pour mieux accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales (dont 13 dès décembre et contre 8 il y a deux ans).

• Une révélation des faits en constante progression

Le nombre de dépôts de plaintes pour violences conjugales est en hausse ces dernières années. Il atteint 2 390 plaintes en 2020, soit une augmentation de 14,7 % par rapport à 2019.

La multiplication des points de recueil de la parole, la possibilité de pré-déposer une plainte à l'hôpital et le refus d'une société toute entière des violences sexistes et sexuelles, facilitent la prise de parole des victimes. Le nombre d'interventions VIF opérées par les forces de l'ordre est également en augmentation (+ de 4,7 %), avec 6 934 interventions en 2019 et 7 216 en 2020. Cette progression s'observe également sur le plan judiciaire avec une augmentation du nombre d'affaires enregistrées par les tribunaux de 72 % en 5 ans.

La sensibilisation et la mobilisation active des associations d'accueil, d'écoute et d'orientation favorisent également la révélation des faits : elles ont reçu 1 895 femmes victimes de violences en 2020, (+14,7 % par rapport à 2019). Dans le cadre de l'aide aux victimes, l'Association Réunionnaise pour l'Aide Juridique aux Familles et aux victimes (ARAJUFA) a vu la part de victimes de violences conjugales s'accroître, passant de 18 % en 2019 à 25 % en 2020.

• Des capacités de mise à l'abri d'urgence étoffée

Grâce à un effort conséquent de l'État, l'offre de places de mise à l'abri d'urgence réservées exclusivement aux femmes victimes de violences conjugales a triplé en 3 ans. En 2019, 22 places leur étaient destinées au sein des Structures d'Accueil en Urgence Temporaire (SAUT). L'ouverture prochaine du 5ème SAUT dans le Sud portera la capacité totale d'accueil à 60 places.

• La lutte contre la récidive, une priorité concrétisée

L'installation en avril 2021 d'un centre de prise en charge des auteurs de violences (CPCA) permet l'accompagnement des auteurs de violences et la lutte contre la récidive. Depuis la création du centre, 370 auteurs ont déjà suivi un programme de responsabilisation et de prise de conscience de leur acte, dans le cadre d'un parcours d'accompagnement collectif et individuel.

En dépit de ces progrès notables, l'actualité nous rappelle constamment qu'il convient de maintenir au plus haut notre niveau de vigilance pour mieux repérer, soutenir et protéger les femmes victimes de violences.

De nouvelles actions de proximité pour lutter efficacement contre les violences conjugales

L'État et l'ensemble des acteurs publics et privés continuent à se mobiliser dans le cadre d'une politique volontariste de proximité, autour d'opérations innovantes :

• La création et la diffusion de web-reportages « Vous n'êtes plus jamais seules, Nou lé la », dans lesquels des professionnels et bénévoles de l'accompagnement, de la mise à l'abri, de la protection juridique et du soin témoignent, rendent visible leur action et encouragent ainsi les victimes à rompre avec l'isolement. Cette action est initiée par l'Observatoire Réunionnais des Violences Faites aux Femmes (ORVIFF) avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

• La distribution en 2021-2022, de 600 kits de première nécessité aux victimes de violences et à leurs enfants. Cette action est le fruit d'un travail partenarial entre l'État, la Croix-Rouge, le Crédit Agricole de La Réunion, l'Agence Française de Développement, la Région Réunion et le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) gérant les appels du 115. Cette chaîne de solidarité entre acteurs s'est construite pour apporter un meilleur confort et plus de dignité aux victimes quittant dans l'urgence le domicile conjugal. Cette action est également initiée par l'ORVIFF.

• L'installation d'un second espace d'accueil, d'information et d'orientation au centre commercial « E.Leclerc Les Terrass » de Saint-Joseph, qui associe le groupe E.Leclerc, la ville de Saint-Joseph et les associations accompagnant les victimes. Les partenaires s'engagent ainsi, aux côtés de l'État dans une

démarche d' « aller vers » les victimes du bassin Sud, trop souvent éloignées des dispositifs d'aide, pour leur proposer une écoute, un soutien, des conseils et une protection.

Une soixantaine d'événements programmés sur l'île du 22 au 28 novembre

L'implication de l'ensemble des acteurs locaux, la diversité et la multiplication des actions durant la semaine du 25 novembre témoignent de la volonté collective d'agir contre les violences faites aux femmes. Les services de l'État, les associations, les collectivités, les établissements scolaires, les forces de l'ordre, les artistes et les partenaires privés sont pleinement impliqués pour sensibiliser l'opinion publique à cette cause sociétale.

Retrouvez ici le programme des manifestations en pièce jointe.

Le corps préfectoral est pleinement engagé dans ces actions. Ainsi :

- Mme. Sylvie CENDRE, sous-préfète de Saint-Paul, visitera les stands « violences intrafamiliales » de la gendarmerie nationale installés pour l'occasion dans les centres commerciaux « Runmarket » de Saint-Paul et « Leclerc Le Portail » de Saint-Leu ;
- M. Michael MATHAUX, sous-préfet de Saint-Benoît, visitera le stand tenu par la police nationale installé pour l'occasion sur le parvis de la mairie de Saint-André ;
- M. Lucien GIUDICELLI, sous-préfet de Saint-Pierre, inaugurera le nouvel espace d'accueil, d'information et d'orientation à Saint-Joseph puis il se rendra à la Conférence-Débat autour de « *la femme victime et de ses problématiques* », organisé par la mairie de Saint-Pierre, au Tampon pour la journée portes ouvertes de l'association Femmes des Hauts, femmes d'Outre-mer (FHOM) et la représentation du Théâtre forum au lycée Pierre Lagourgue.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974